Dans le cadre du Moby Fest, la Ville de Mûrs-Érigné organise une course de draisiennes vendredi 25 avril 2025. Encadrée par le service enfance-jeunesse de la Commune, elle se tiendra devant l'Hôtel de Ville (5 chemin de Bellevue).

Règlement
Course de draisiennes

1. Conditions de participation

L'enfant doit **posséder une draisienne** et avoir la même durant toute la durée de l'épreuve. Une draisienne est un vélo sans pédales. Pour des questions de sécurité, l'organisateur se donne le droit de refuser une draisienne en mauvais état sur la rencontre.

L'enfant doit venir déguisé, porter des **chaussures fermées**, des **vêtements longs** ainsi qu'un **casque adapté**.

2. Responsabilités

L'organisateur décline toutes responsabilités pour les accidents pouvant survenir aux participants avant, pendant et après l'épreuve. Les enfants restent sous la responsabilité des parents durant leur participation.

3. Inscription

Les inscriptions sont gratuites et se font en ligne sur https://www.murs-erigne.fr/evenements/moby-fest/

Afin de garantir des épreuves sécurisées pour tous, le nombre de places par étape est limité à 6 enfants.

L'inscription comprend la plaque de guidon numérotée, une médaille pour les trois premiers, un diplôme pour tous et un goûter après la finale.

4. Organisation de la course

Les enfants s'affronteront par groupe de 6, repartis par tranche d'âge : 2-3 ans et 4-5 ans. Il y aura trois courses pour chaque tranches d'âges et une finale pour chacune.

2-3 ans :

- 16 h 45 - 16 h 55
- 17 h - 17 h 10
- 17 h 15 - 17 h 25

Finale de 17 h 30 à 17 h 40

4-5 ans :

- 17 h 45 - 17 h 55
- 18 h - 18 h 10
- 18 h 15 - 18 h 25

Finale de 18 h 30 à 18 h 40

Après chaque finale, une remise des diplômes et un goûter seront offerts.

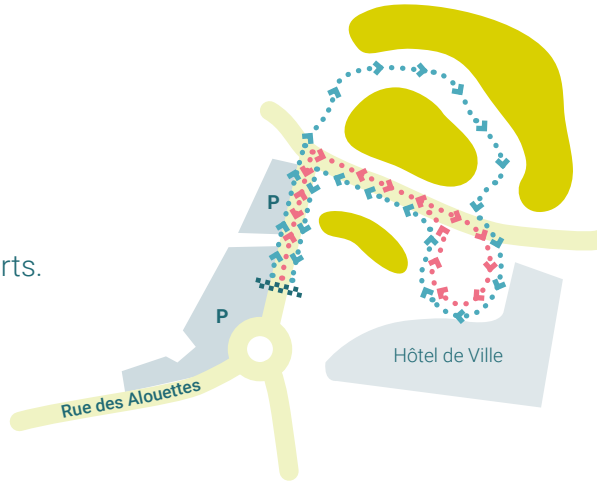

Des photos et vidéos seront réalisées lors de l'événenent. Ces dernières serviront à la promotion du Moby fest et des temps d'animation enfance-jeunesse. En vous inscrivant à la course de draisiennes, vous autorisez la Ville de Mûrs-Érigné à utiliser toute image prise à cette occasion.

Contact : *Hôtel de Ville au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr*

Ville de Mûrs-Érigné